

Questions orales

● (1450)

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, la première phase de l'étude sur le logement à Terre-Neuve est terminée, nous l'avons reçue et nous l'avons étudiée, mais à ma connaissance, nous n'en avons pas encore reçu la deuxième partie.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

L'INCIDENCE DE LA MAJORATION DES TARIFS SUR LES MISES À PIED—DEMANDE D'ANNULATION PROVISOIRE ET DE NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Transports; j'espère qu'il va bien. Hier, j'ai donné avis de la question que je désire soulever. Étant donné de récentes augmentations des tarifs, en l'occurrence des tarifs de messagerie du Canadien National, nous en sommes rendus au point ridicule où les expéditions vont...

Des voix: La question.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député a une question à poser au ministre, je lui saurais gré de le faire.

M. Benjamin: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur l'Orateur, je vais lentement...

Des voix: La question, la question!

M. Paproski: Vas-y Benjamin!

M. Benjamin: Je procède lentement afin que le ministre puisse m'entendre à travers ce désordre ou plutôt ce bavardage.

Des voix: Oh, oh!

M. Benjamin: Étant donné des prochaines mises à pied, dont le Canadien National a déjà donné avis à ses employés des messageries à Winnipeg, et sans doute ailleurs au pays, le ministre des Transports pourrait-il dire à la Chambre si les raisons des prochaines mises à pied des préposés aux messageries du CN à Winnipeg, prévues pour vendredi prochain...

Des voix: La question, la question!

M. Benjamin: Le ministre pourrait-il nous dire dans quelle mesure ces mises à pied résultent des nouveaux tarifs messageries du Canadien National qui, dans certains cas, ont provoqué une augmentation de 600 p. 100 des coûts de certaines expéditions, ce qui, en retour, a dirigé ses clients vers des concurrents, notamment le Canadien Pacifique?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur le président, je me sens très bien, d'autant plus que j'ai été très bien reçu hier par les gens de Calgary, et aujourd'hui je suis très reposé. Je remercie beaucoup le député de m'avoir adressé une lettre m'indiquant qu'il me poserait cette question aujourd'hui. La seule chose que je

[M. Marshall.]

peux faire, c'est de m'informer auprès du Canadien National afin de savoir pourquoi on a mis à pied 15 personnes, et pourquoi on a augmenté les tarifs. A cette fin je m'adresserai à la CTC, et je donnerai les réponses que je recevrai.

[Traduction]

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, le ministre prévoit-il avoir des rencontres avec les cadres supérieurs du Canadien National, y compris le directeur général des messageries...

M. Marchand (Langelier): Je n'ai pas dit cela.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé si le ministre se préparait à avoir des rencontres avec les cadres du Canadien National, y compris le directeur général des messageries et des services internationaux, en vue de persuader ou d'obliger le CN à annuler ses nouveaux tarifs de messagerie en attendant la fin des négociations avec les provinces sur les structures tarifaires?

[Français]

M. Marchand (Langelier): Monsieur le président, j'ai passé la journée d'hier à discuter avec les ministres des Transports de l'Ouest de toutes ces questions d'augmentation des tarifs. Si l'honorable député est intéressé, je peux déposer le communiqué de presse que j'ai signé conjointement avec tous les ministres des Transports de l'Ouest. Je pense que nous nous sommes assez bien entendus. Quant à la mise à pied de 15 personnes au Canadien National, je pense qu'il y a un syndicat qui s'occupe de ses membres, et s'il y a une injustice, j'ai autant confiance dans le syndicat pour défendre ses membres qu'en l'honorable député de Calgary.

[Traduction]

LES TARIFS-MARCHANDISES—L'INTERDICTION QUANT À UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE—DEMANDE D'APPLICATION IMMÉDIATE

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre élude en fait mes questions. Je vais lui en poser une autre. Il y a eu hier une conférence des ministres des Transports au cours de laquelle le ministre a rencontré les quatre représentants des provinces de l'Ouest, sans pour autant faire la moindre déclaration à l'appel des motions, et il a été impossible d'obtenir un exemplaire du communiqué de presse de son bureau...

Des voix: Question.

M. Benjamin: Vu l'accord de principe conclu hier lors de la réunion des ministres des Transports à Calgary, qui interdit toute augmentation des tarifs-marchandises, le ministre va-t-il prendre les mesures voulues, législatives ou autres, pour garantir l'application immédiate de cet accord, annuler les augmentations qui sont déjà intervenues, et interdire toute augmentation à venir qui ne ferait qu'aggraver les inégalités?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne m'oppose pas à ce qu'on tienne des débats sérieux à la Chambre. On me parle d'une augmentation relative à un groupe seulement de marchandises, et on se réfère à une entente qui a été conclue avec les ministres des Transports de l'Ouest sur des augmentations générales...